

Abdelghni Lakhdar directeur général de l'Agence Millennium Challenge Account (MCA)-Morocco.

Compact II du Millennium Challenge Corporation

## 

Salima Guisser

Le programme de coopération «Compact II» conclu entre le gouvernement marocain et son homologue américain représenté par l'organisme Millennium Challenge Corporation (MCC) vient de boucler un an. Un bilan en a été présenté, mercredi à Rabat, lors d'une conférence de presse consacrée également à l'identification de deux volets ayant trait au développement du Royaume. Outre l'employabilité, Abdelghni Lakhdar, directeur général de l'Agence Millennium Challenge Account (MCA)-Morocco, a abordé, lors de cette conférence, le volet du foncier. «Ce programme est important pour notre pays de par le montant de 450 millions de dollars qui lui est consacré et de sa performance en termes de développement». précise-t-il lors de cette ren-

Un milliard de dollars pour les Compact I et II

Egalement de la partie, Walter Siouffi, directeur résident du Millennium Challenge Corporation (MCC) au Maroc, présente l'agence relevant du gouvernement américain. «Nous oeuvrons pour un nouveau modèle de développement qui vise à adresser certaines contraintes à la croissance économique des

pays éligibles au Compact», détaille-t-il. M. Siouffi rappelle également le montant du Compact I qui était de 679 millions de dollars. L'ensemble avec le Compact II constituera le montant d'un milliard de dollars. L'objectif étant, selon ses dires, de «débloquer les contraintes identifiées par le gouvernement marocain, à savoir l'employabilité et l'accès au foncier». Le directeur résident, qui rappelle que la Banque africaine de développement (BAD) est partenaire à ce programme, précise également que le premier Compact a bénéficié à 1,7 million de Marocains. Le 2ème, quant à lui, ciblera, selon ses dires, 800.000 Marocains. L'ensemble aura bénéficié à 2 milliards et demi de Marocains.

Identification des contraintes au développement

«Déjà une étude a été faite pour fixer les contraintes», précise M. Lakhdar. A propos de l'employabilité, le directeur général de l'Agence MCA-Morocco indique que le Compact II porte sur «la consolidation de la qualité de la formation à l'enseignement secondaire et professionnel outre la mise à niveau pour l'accès au marché de l'emploi». Concernant le foncier,

il indique que ce programme portera sur les zones industrielles qui ne répondent pas aux besoins du secteur, sur les collectives et sur la gouvernance du foncier. A propos de la contribution du gouvernement marocain à ce programme, qui s'étale sur 5 ans après son entrée en vigueur le 30 juin 2017, M. Lakhdar précise qu'elle s'élève à 82 millions de dollars. Quant au bénéfice de ce programme, qui fera l'objet d'un suivi minutieux, il sera, comme il l'indique, récolté au long des 20 prochaines années.

112,6 millions de dollars pour l'employabilité

En livrant le bilan de l'employabilité dans le cadre du programme Compact II, M. Lakhdar précise qu'un budget de 112,6 millions de dollars est dédié à celle-ci pour cibler 90 établissements secondaires dans 3 régions. Il s'agit de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi et Fès-Meknès. L'objectif étant d'y diagnostiquer les infrastructures pédagogiques, la gestion et le développement des compétences. Au niveau national, le programme vise également à consolider le système «Massar» et les équipements scolaires. «Nous avons commencé par 34 établissements dans la région de Tanger-Tétouan- Al Hoceima y compris la sélection de 6 établissements modèles», détaille le directeur. Déjà 28 établissements sont choisis dans chaque région. Le directeur annonce également des perspectives, notamment le début du travail sur les deux autres régions, la mise à exécution des projets dans celle de Tanger-Tétouan-Al Hoceima outre la création d'un nouveau système de réparation des infrastructures.

De la formation professionnelle

Celle-ci n'est pas en reste puisque le programme lui consacre un budget de 110,5 millions de dollars avec une contribution du gouvernement marocain de 30 millions de dollars. L'objectif étant de mettre à niveau des centres de formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé. «Nous avons déjà reçu 100 projets qui feront l'objet de sélection. Nous sommes en phase finale d'annonce des bénéficiaires. Des conventions seront également signées en octobre prochain pour le soutien de ces projets», annonce-t-il. Le directeur indique également que cette mise à niveau des centres de formation professionnelle rentre dans le cadre du fonds « Charaka » (Partenariat) dont la valeur s'estime à 100 millions de dollars. De plus, de nouveaux projets seront, selon ses dires, élaborés pour initier les jeunes et les femmes dans des conditions difficiles au marché de l'emploi.

Une étude sur le foncier

Selon M. Lakhdar, le foncier bénéficie d'un budget de 10,5 millions de dollars débloqués par le Compact II. «Une étude sera faite par le Conseil économique, social et environnemental sur le foncier», précise le directeur. Selon ses dires, 3 zones industrielles modèles seront également développées outre la création d'un fonds de 30 millions de dollars, en cours d'approbation, pour encourager les zones industrielles durables. L'appel à projets étant prévu d'être lancé en octobre. A propos du foncier rural, M. Lakhdar précise qu'un fonds de 33 millions de dollars lui est dédié outre l'approbation de 46.000 hectares dans le Gharb et des terres collectives. L'évaluation de ces terres étant en cours.

Cela étant, le Compact II fait, selon M. Lakhdar, l'objet d'une évaluation chaque trois mois. L'objectif ultime étant que ce programme ait un impact sur le citoyen.